

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. Que l'athlète soit l'élément essentiel et la raison d'être de toute activité liée aux examens, aux évaluations et aux programmes.
2. Qu'on encourage la recherche de l'excellence à tous les niveaux de compétition. Cependant, bien que l'obtention de médailles soit d'une importance critique pour les athlètes d'élite en tant que mesure de leur performance internationale, il incombe à chaque organisme national de sport de déterminer la pertinence des efforts consentis à cette fin.
3. Que l'organisme national de sport travaille de concert avec l'athlète et les médias en vue de promouvoir tant l'athlète que le sport.
4. Que les athlètes soient davantage mis en valeur, par exemple en faisant des exposés ou en participant à des conférences.
5. Que le rôle des médias soit reconnu et mis en valeur par l'intermédiaire du Conseil du marketing du sport et au moyen d'activités sportives particulières.
6. Qu'un secrétariat relevant de Sport Canada soit créé pour favoriser la tenue de compétitions permettant aux athlètes handicapés de se mesurer aux autres d'égal à égal.
7. Que la représentation égale des hommes et des femmes dans le sport soit favorisée par un secrétariat relevant de Sport Canada.
8. Qu'un secrétariat soit créé pour encourager les autochtones à participer davantage aux compétitions sportives nationales et internationales.
9. Qu'on étudie en profondeur la question des centres multidisciplinaires ainsi que leurs coûts et leurs avantages.
10. Que les organismes de sport et les divers organismes financés par le gouvernement fédéral soient tenus de s'assurer que les athlètes et les autres intéressés connaissent parfaitement leurs droits et puissent les exercer sans être lésés.